

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PERISCOLAIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

MJC Léguévin
6 bis avenue de Comminges
31490 Léguévin

Fait à : Léguévin

Le : 03/11/2020

Maison des Jeunes et de la Culture
6 bis Av. du Comminges BP 30004
Tél. : 05 34 57 46 38
Mail : contact@mjc-leguevin.org
Siret : 449 498 229 00029